



Genève, le 2 décembre 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Fermeture et permanences des bureaux de l'administration cantonale à la fin de l'année 2024

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du mardi 24 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025 inclus. Toutefois, afin de répondre aux besoins du public, la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat - T. 022 327 41 11 - répondra aux appels les mardi 24, jeudi 26 vendredi 27, et lundi 30 décembre 2024 de 9h00 à 16h00. Par ailleurs, des permanences seront assurées par les services suivants:

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Office médico-pédagogique: l'unité d'urgence pour enfants et adolescents sera fermée du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclus. Les appels seront dirigés vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal.

Office de l'enfance et de la jeunesse

Service de protection des mineurs (SPMi)

Une permanence pour les situations d'urgence en lien avec la clause péril sera assurée 24h/24 par les cadres de la direction du service. La police dirigera les appels vers la permanence du SPMi en cas de besoin.

Service dentaire scolaire

Le service dentaire scolaire fonctionnera avec une équipe réduite pour assurer la continuité du service pendant les fêtes. Deux cliniques resteront ouvertes (Pâquis et Acacias) pour gérer les urgences et assurer un suivi adapté.

Département du territoire

Centrale d'accueil téléphonique de l'Etat

T. 022 327 41 11

La centrale répondra aux appels les mardi 24, jeudi 26 vendredi 27, et lundi 30 décembre 2024 de 9h00 à 16h00.

Office du registre foncier

(5-7, rue des Gazomètres, 3e étage)

Les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré les mardi 24, jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2024 de 9h00 à 16h00, sur appel à la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat (T. 022 327 41 11).

Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être adressées par e-mail à l'adresse registre.foncier@etat.ge.ch; les date et heure d'immatriculation retenues seront celles résultant de l'envoi. Les autres réquisitions pourront intervenir par voie postale; la date d'immatriculation sera celle du timbre postal.

Office cantonal de l'eau

- Piquet d'astreinte de la police de l'eau: en cas de pollution avérée ou de risque d'atteinte accidentelle aux eaux, appeler le SIS au numéro d'urgence T. 118.
- Gardes-ports: appeler la centrale police au T. 022 427 81 11.

Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Gardes cantonaux de l'environnement, appeler la centrale police, T. 022 427 81 11.

Services industriels de Genève (SIG)

Ouverture de 7h00 à 11h55 et de 13h15 à 16h00 selon planning suivant:

Déchets urbains et industriels ordinaires:

	Les Cheneviers	Site de Châtillon	Quai de chargement de la Jonction	Déchets spéciaux CTDS SA
LU 23.12.24	Ouvert	Ouvert	Ouvert	FERMÉ
MA 24.12.24	Ouvert	Ouvert	Ouvert	FERMÉ
ME 25.12.24	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
JE 26.12.24	Ouvert	Ouvert	Ouvert	FERMÉ
VE 27.12.24	Ouvert	Ouvert	Ouvert	FERMÉ
SA 28.12.24	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

	Les Cheneviers	Site de Châtillon	Quai de chargement de la Jonction	Déchets spéciaux CTDS SA
DI 29.12.24	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
LU 30.12.24	Ouvert	Ouvert	Ouvert	FERMÉ
MA 31.12.24	Ouvert jusqu'à 11h55, uniquement avec badge	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
ME 1.01.25	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
JE 2.01.25	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

Eaux usées: durant toute cette période, une permanence sera assurée aux T. 022 727 48 10 ou T. 022 727 47 25, qui aviseront le piquet le cas échéant.

Département des institutions et du numérique

Police

La brigade des armes, de la sécurité privée et des explosifs, le service des contraventions, le service de la gestion documentaire des affaires de police et le service des affaires mobilières (fourrière des véhicules, objets trouvés, évacuations et garde-meubles) seront fermés du mardi 24 décembre 2024 au lundi 1er janvier 2025 inclus.

Deux postes sont ouverts 24h/24, les deux autres ont des horaires restreints.

- PÂQUIS 24h/24
- AEROPORT 24h/24
- CORNAVIN (gare)
- PLAINPALAIS

Détention

(informations sur à la page **Rendre visite à une personne en prison**)

- Prison de Champ-Dollon: parloirs visiteurs selon l'horaire normal sauf mercredi 25 décembre 2024 et mercredi 1er janvier 2025. Parloirs avocats selon l'horaire normal, sauf mercredi 25 et mardi 31 décembre 2024 et mercredi 1er janvier 2025.
- Etablissement fermé La Brenaz: parloirs visiteurs tous les jours selon l'horaire du week-end (8h00- 11h00 et 14h00-18h00) du mardi 24 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025 inclus.
- Etablissement ouvert avec section fermée Villars: parloirs visiteurs les week-ends après-midi selon l'horaire habituel, ainsi que les mercredis 25 décembre 2024 et 1er janvier 2025 après-midi; parloirs avocats tous les jours selon demande.
- Etablissement ouvert Le Vallon: horaires de visites selon l'horaire normal, ainsi

qu'exceptionnellement les mardis 24 et 31 décembre 2024 de 17h00 à 18h55 et de 20h00 à 22h00.

- Etablissement fermé Curabilis: parloirs visiteurs selon l'horaire normal sauf mercredi 25 décembre 2024 et mercredi 1er janvier 2025. Parloirs avocats selon l'horaire normal, sauf mercredi 25 et mardi 31 décembre 2024 et mercredi 1er janvier 2025.
- Etablissement de détention administrative Favra: parloirs visiteurs selon l'horaire normal de 9h30 à 10h30 et 13h30 à 14h30 et parloirs avocats tous les jours de 8h00 à 17h00.
- Centre éducatif de détention et d'observation La Clairière: visites selon l'horaire normal; parloirs avocats sur rendez-vous.

Service de probation et d'insertion

- secteur socio-judicaire (route des Acacias 82): permanence le vendredi 27 décembre 2024;
- secteur peines alternatives (route des Acacias 82): permanence le vendredi 27 décembre 2024;
- permanence téléphonique de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00;
- permanence d'accueil de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00;
- permanence sociale au sein de la prison de Champ-Dollon: vendredi 27 décembre 2024.

Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM)

Permanence 24h/24 via la centrale téléphonique du Groupement SIS, T. 022 418 71 81, en cas d'urgence.

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

Les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, permanence les vendredi 27 et lundi 30 décembre 2024 de 9h00 à 15h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat, T. 022 327 41 11.

Département de la santé et des mobilités

Office cantonal des véhicules (OCV)

Permanence le vendredi 27 décembre 2024 de 8h00 à 15h00.

Office cantonal des transports (OCT)

Service technique – secteur signaux lumineux, via la centrale police au T. 022 427 81 11.

Office cantonal du génie civil (OCGC)

Direction de l'entretien des routes (DER) et service intercantonal d'entretien du réseau

autoroutier (SIERA)

- Opérations de viabilité hivernale sur les routes cantonales: responsable hebdomadaire VH, T. 022 388 10 60;
- Interventions d'urgence sur les routes cantonales: fourgon d'intervention RC, déviateur T. 022 388 10 52 et portable T. 079 637 69 04.
- Interventions d'urgence sur les routes nationales: numéro dédié 24/7, T. 079 637 69 05.

Maladies transmissibles et épidémies

Permanence téléphonique du service du médecin cantonal au T. 022 546 95 60, 7j/7 de 9h à 17h ou en dehors de ces horaires au T. 144.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

quai Ernest-Ansermet 22, Genève

En cas d'urgence uniquement, appeler le T. 118 (SIS).

Institution genevoise de maintien à domicile (Imad)

Permanence téléphonique assurée 24h/24 par la ligne d'accueil des demandes (LAD), T. 022 420 20 20.

ARCADE Imad: permanence téléphonique assurée de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf les 25 décembre 2024 et 1er janvier 2025, T. 022 420 20 10.

Département de la cohésion sociale

Service de protection de l'adulte (SPAd)

Des permanences (caisse et réception) sont assurées le jeudi 26 décembre et le lundi 30 décembre 2024 de 9h00 à 12h00.

Hospice général

La réception de Rive sera fermée du mardi 24 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025 inclus. Réouverture le jeudi 2 janvier 2025. Les jeudi 26, vendredi 27 et lundi 30 décembre 2024, les appels téléphoniques seront déviés sur les lieux suivants de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00:

- Point jeunes
Rue des Glacis-de-Rive 12-14
1207 Genève
T. 022 420 59 59
- CAS de la Servette
Cité Vieusseux 27
1203 Genève

T. 022 420 69 00

Les centres d'action sociale seront fermés du mardi 24 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025 inclus.